

L'annonce d'un dommage lié aux soins

Stage de 2 jours

Nombre de participants :

4 à 6

Possibilité de temps
individuel et de petits
groupes (2 à 3 stagiaires)

Tarif :

450 € Net

Dates, lieu :

DOLE

Retrouvez toutes les dates des
formations sur notre site
internet

www.savoirs-formation.fr

Public :

Directeurs, médiateurs, professionnels
de santé, chargés des relations avec
les usagers, membre de la CRUQPC

Intervenants :

*Formateur en Sanitaire et
Médico - Social*

Les PLUS :

**Travaux pratiques
sur des situations
d'entreprises**

Assistance téléphonique
gratuite après la
formation

Objectifs :

Connaître ses obligations par rapport à l'annonce d'un dommage lié aux soins.

Identifier les enjeux et les freins de l'annonce

Mettre en place une politique et des outils pour favoriser l'annonce des dommages

Conduire un entretien d'annonce d'un dommage lié aux soins

Programme de la formation :

- 1) Approche juridique du dommage lié aux soins
- 2) Enjeux et frein de l'annonce du dommage
- 3) Les étapes de l'annonce du dommage : de la préparation du suivi de l'annonce et soutien des professionnels
- 4) L'entretien d'annonce du dommage

Méthodes pédagogiques et livrables :

Méthode pédagogique active basée sur des exercices pratiques.

Un support de cours et les exercices sont remis à chaque stagiaire.

Chaque participant dispose d'un micro-ordinateur et d'une imprimante.